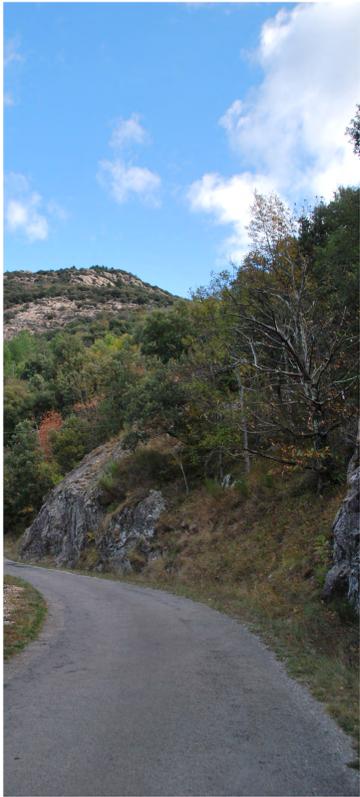
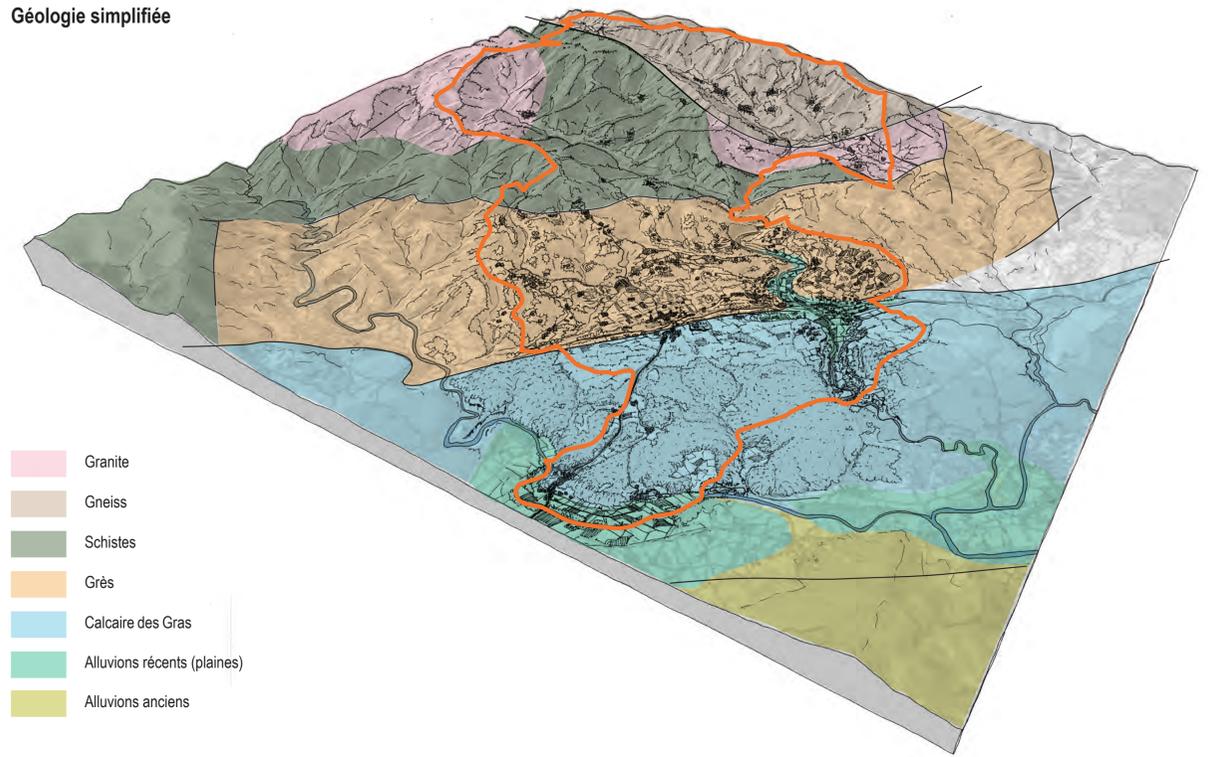


DÉCRYPTAGE DES PAYSAGES DU PAYS DE BEAUME DROBIE



Le pays de Beaume, Drobie nous raconte la géologie de la bordure sud-est du Massif Central.
Depuis le nord du territoire jusqu'au sud, l'altitude passe de plus 1000 m (1511 au Tanargue) à 100 au contact de la plaine du Chassezac. Pays du granite et du gneiss, ces hautes terres marquent les dernières traces du socle géologique avant la Méditerranée.
Les Cévennes occupent ce talus du Massif Central, formé de gneiss puis surtout de schistes et de micaschistes. Les hauts plateaux laissent place à un paysage de vallées voire de canyons encaissés et de serres auxquelles s'accrochent faïsses et béalières.
Les Beauzons sont sur le Grès. L'architecture et les ouvrages d'aménagement se colorent de cette patine singulière. Cette marge géologique fait transition vers les altitudes basses de la plaine.
La Garrigue prend ensuite place au pied des Cévennes. Le calcaire y étale ses paysages de pierres. Nous voilà au pays de la chèvre et de l'olivier.

Géologie simplifiée



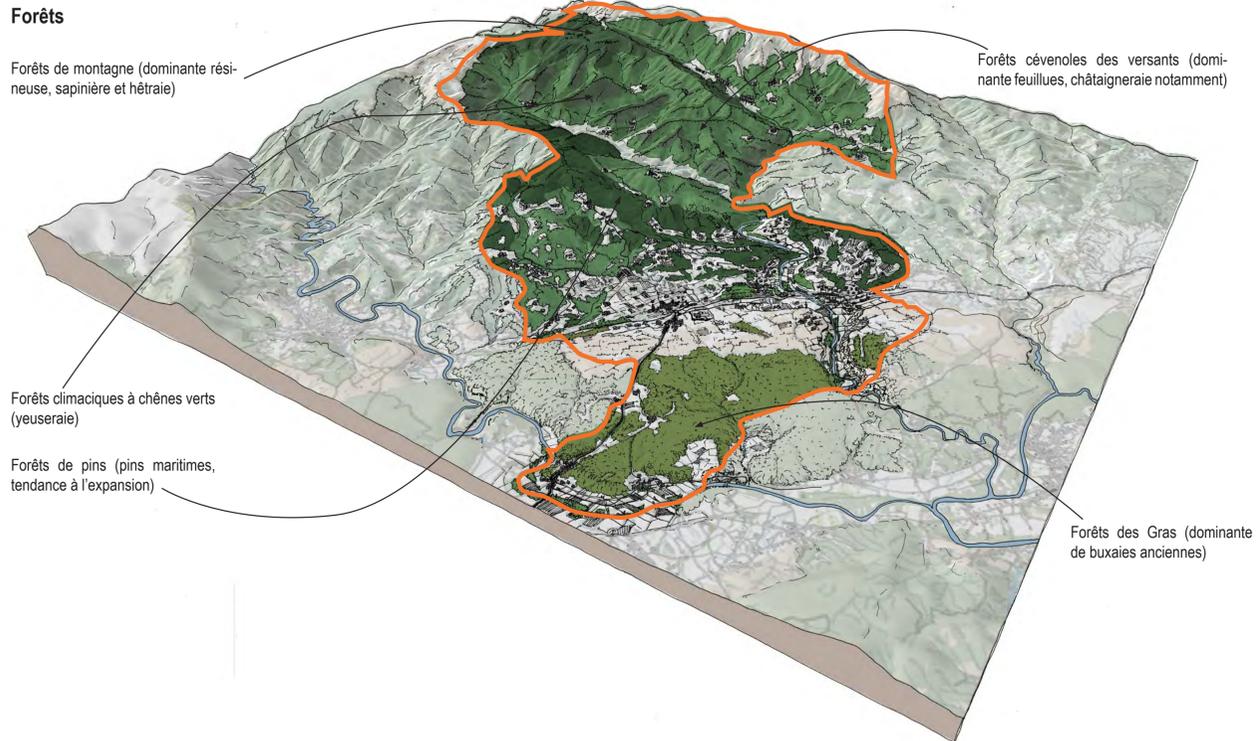
- Granite
- Gneiss
- Schistes
- Grès
- Calcaire des Gras
- Alluvions récents (plaines)
- Alluvions anciens



Sur les 23 951 ha de zones naturelles que compte la communauté de communes, la forêt occupe 16 357 ha. Le reste est constitué de friches et maquis (7594 ha). La forêt occupe ainsi 58,98 % du territoire intercommunal ce qui est considérable en terme de paysage. Cette occupation est supérieure à celle de l'Ardèche Méridionale qui montre un taux de boisement de «seulement» 47,55 % (données SCOT).
La composition et les évolutions du couvert forestier revêtent, de fait, un caractère d'importance quant aux questions de paysages. Schématiquement, plusieurs forêts se distinguent sur le territoire :

- la forêt de montagne se retrouve sur le massif du Prataubérat ainsi que sur le versant nord de la vallée de la Beaume, essentiellement sur la commune de Valgorge,
- la forêt cévenole de feuillus accueillant la châtaigneraie historique,
- la forêt de chênes verts, très présente sur la vallée de la Drobie et la séquence de gorges de la Beaume,
- la forêt de «colonisation» sur les espaces de piémont par le pin maritime.
- la forêt des Gras et notamment ses buxaiés.

Forêts

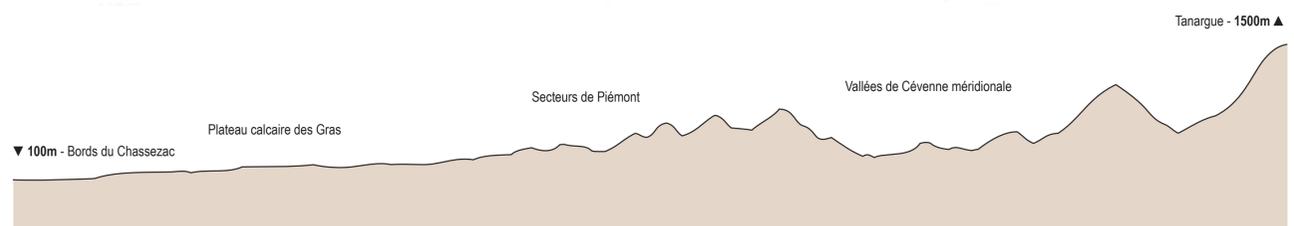


Le réseau hydrographique principal est constitué de 3 cours d'eau :

- La Beaume
- La Drobie (affluent de la Beaume)
- Le Chassezac

La Beaume, qui prend sa source sur la commune de Loubresse, s'écoule sur 43,9 kilomètres pour se jeter dans la rivière Ardèche en aval de Ruoms. La Drobie prend sa source au pied du massif de Prataubérat et se jette dans la Beaume, au niveau du lieu-dit les Deux Aygues et après avoir parcouru 22,8 kilomètres. Le Chassezac prend sa source dans le département de la Lozère, à environ 20 km à de Mende et se jette dans l'Ardèche après un parcours de 84,6 kilomètres.
Pas aménagés, les cours d'eau de la Beaume et de la Drobie présentent des fluctuations saisonnières de débit typiques d'un régime pluvial cévenol, avec des hautes eaux d'automne-hiver, prolongées au printemps par la fonte des neiges et les pluies. Les débits d'étiage l'été sont naturellement très bas.
Le réseau hydrographique secondaire est relativement dense, notamment dans les secteurs dits «de pentes», où de nombreux cours d'eau se jettent dans la Beaume et la Drobie, généralement en suivant un axe nord/sud. Cette configuration induit de nombreuses petites vallées ou vallons, dont les versants ne présentent pas réellement d'adret ou d'ubac.
Sur la partie sud du territoire, le plateau des Gras est «entallé» par la rivière la Beaume et on ne recense que peu de cours d'eau secondaires. Le ruisseau de Fontgraze se démarque toutefois et se prolonge par le ruisseau de Bourbouillet qui se jette dans le Chassezac. La qualité de ces cours d'eau est relativement bonne.

Rivières, hydrographie simplifiée



CARTE DES PAYSAGES DU PAYS DE BEAUME DROBIE





1. Crêtes du Tanargue

Hauts sommets du territoire sur sa marge nord, les crêtes du Tanargue suivent l'orientation est-ouest des failles géologiques qui entaillent cette frange du massif central. Cette haute échine de Gneiss domine la région et en premier lieu la vallée de la Beaume naissante. Mise en avant par les nombreux écrits y faisant référence, le Tanargue, « montagne du tonnerre » demeure une sorte d'écosymbole très ancré dans les représentations du territoire : un sommet, une frontière, un belvédère, un lieu d'expression du climat et notamment les phénomènes orageux, dits cévenols.

Terre historique d'estive, cette vocation perdue par la présence saisonnière de troupeaux ovins. Sur les versants sud et nord, s'étire une vaste forêt de production soumise au régime forestier. Avec l'essor des pratiques de randonnées et de sports de pleine nature, le Tanargue figure comme une destination d'intérêt mettant en exergue la très grande naturalité de ces espaces.

2. Plateaux de Montselgues et Prataubérat

Les deux plateaux viennent « fermer » le territoire de Beaume-Drobie sur sa partie ouest. Sorte d'île suspendue partagée avec le territoire voisins du pays des Vans, aux confins avec le département de la Lozère, tout proche, les plateaux de Montselgues et Prataubérat constituent une frontière. A la différence du Tanargue et son profil aigu, le système de plateaux fait ici exister, à cheval entre granite et schiste, des hautes terres mollement vallonnées, habitées en quelques hameaux et écarts. Dominant de toute sa hauteur, les contrées riveraines, ces plateaux constituent un horizon spectaculairement naturel notamment pour le fond de vallée de la Drobie.

Ils n'en demeurent pas moins de véritables espaces de vie : habitats, activités agricoles et forestières... dont les qualités environnementales et paysagères sont unanimement reconnues (labellisation Espaces Naturels Remarquables du PNR).

3. Vallée de la haute Beaume

La haute Beaume naît sur l'arrière du village de Loubarresse sous le col de Meyrand. L'expérience du belvédère depuis les terrasses récemment remontées est spectaculaire et offre au regard la très grande ampleur de l'enfilade de la vallée vers l'est. Le mont Ventoux est en point de mire. Du col de Meyrand, les horizons s'ouvrent encore... Le balcon dominant la vallée donne aux amateurs de vol libre un point de départ privilégié, et aux usagers de la route, un lieu d'arrêt sur la fameuse table d'orientation.

La vallée de la Beaume possède une géographie très régulière et simple. Son profil en V et son axe orienté ouest-est ne sont quasiment pas perturbés par ses petits affluents. En découle, un effet de mise en perspective assez saisissant souvent magnifié par les lumières rasantes de début et de fin de journée.

C'est le fond de vallée qui concentre les lieux d'habitat (notamment Valgorge et ses hameaux). Les larges versants sont ainsi marqués par la présence constante du manteau forestier. Celui-ci se distingue par une nette opposition des versants de la vallée : le versant exposé au nord, est marqué par la présence des résineux (sapinière) tandis que le versant exposé au sud accueille un peuplement plus feuillu (ancienne châtaigneraie). Ce versant reste également le plus sensible aux incendies estivaux.

Les cours du Salindres et du Riboulet, affluents en rive gauche de la Beaume à l'aval de Valgorge, provoquent un jeu de plissements dont ont su tirer parti Laboule et ses hameaux, exploitant les timides « replats » au dessus de la grande vallée.

4. Vallée, serres et valats de la Drobie

Paysage de référence du Parc, la vallée de la Drobie se distingue en effet par une apparence première qui sent le sud. Pour autant les larges versants culminant pour la plupart au dessus des 1000 mètres d'altitude, la rattache encore au massif central, si proche. Sa géométrie est asymétrique. Sa rive droite est régulière, abrupte, ne laissant pas d'affluents majeurs naître. A l'inverse, sa rive gauche est incisée par de longs valats remontant plein nord, générant plis et replis plus ou moins accueillants pour les hommes et les activités : batis, terrasses, jardins, vignes... La vallée de la Drobie et ses valats est habitée en hameaux. Disséminés, presque perdus, tant la sinuosité des accès fait peser l'isolement.

Peut-être une conséquence de ces qualités rapidement brossées, les paysages de la vallée de la Drobie ne portent que peu de traces d'aménagement moderne... Une impression de « paysages immuables » mais pourtant fragiles et dont on se doute qu'ils ne reposent que sur l'activité de quelques personnages entreprenants... pour combien de temps ?

5. Gorges de la haute Beaume

En aval de Pied-de-Bœuf, le cours de la Beaume connaît un encaissement marqué, son cours se courbe vers le sud. La Beaume va sur une dizaine de kilomètres emprunter des défilés spectaculaires et incroyablement pittoresques. Peu habitée cette séquence de la vallée est juste parcourue par la route départementale qui sinue entre les cheminées de granite ou migmatite, dominant de larges dalles sur lesquelles glissent les eaux limpides de la Beaume.

Ici, le caractère naturel des lieux prévaut. Les bois de chênes verts accrochés aux rochers semblent défier le temps.

6. Valat de l'Alune

L'Alune, affluent de la Beaume en rive droite court au fond d'une petite vallée descendant au sud de Saint André-Lachamps. Bien plus habitée (en densité !) que ses grandes sœurs de la Beaume et de la Drobie, nous sommes ici à la charnière entre les schistes et les grès annonçant la plaine toute proche.

L'Alune a connu son époque minière (fin XIXe – début XXe)... Zinc et plomb ont été extraits de ses versants. On en trouve encore quelques traces discrètes. Mais, aujourd'hui, les influences urbaines de Joyeuse et Lablachère pèsent dans les paysages de la vallée : constructions récentes, résidentialisation... Les sous-bois de pins maritimes, à l'odeur caractéristique, deviennent plus prenants. Ils remplacent petit à petit le chêne vert et le châtaignier... Le vignoble est largement visible (notamment sur le replat et les terrasses de Ribes). C'est un espace de transition entre le nord et sud du territoire communautaire.

7. Collines viticoles et valats des Beauzons

Sur ces doux vallonnements ouvrant vers les lointains horizons du sud, nous avons abandonné la montagne. On constate la part importante de la production viticole dans l'occupation du sol, nous touchons le bassin méditerranéen. On ne perçoit plus que timidement les cultures vivrières historiques du secteur : fruitiers, potagers... souvent sur un parcellaire réduit, en terrasses, près des habitations.

Nous sommes ici sur le Grès... Là où le sol est resté squelettique, c'est le pin qui a pris le dessus, marquant la dynamique d'abandon de certaines terres. Ailleurs, là où le terroir a été aménagé et entretenu de longue date (terrasses, réserves collinaires, épierrements des champs...), c'est souvent le vignoble qui tient le parcellaire. On a ainsi cette rapide vision binaire opposant vigne et pin... dans lequel vient s'insinuer les développements pavillonnaires récents, plutôt opportunistes au regard des logiques d'équipement ou de foncier.

Historiquement les lieux habités s'accrochent à quelques « replats ». On note surtout la compacité et la densité des groupements bâtis en pierre ocre à rouge qui, au-delà des principes d'économie de foncier, génèrent une organisation urbaine astucieusement bioclimatique et faisant résonner des principes anciens d'une étonnante modernité.

8. Plateaux viticole de Vernon et Balbiac

Prolongement des collines des Beauzons en rive gauche de la Beaume, les plateaux de Vernon et Balbiac s'étirent le long du piémont dominant la plaine. Ils en possèdent les mêmes grandes caractéristiques. Paysages très tenus par les productions agricoles alignées : vigne, arboriculture, culture maraîchère..., ils sont néanmoins marqués par une diversité accrue de productions. Les vergers (pêches, abricots, cerisiers...) sont plus présents et complètent la mosaïque de culture de ces plateaux gréseux. Une impression de vitalité et de dynamisme s'en dégage.

9. Plaine de Lablachère, Joyeuse, Rosière

Bastion historique sur l'axe de communication entre Aubenas et Alès, Joyeuse fait figure de bourg-capitale. Dominé par son château et son clocher, positionné sur un léger éperon au dessus de la Beaume, le centre historique a conservé son caractère patrimonial. Sa silhouette reste un repère relevant d'une grande qualité paysagère. Les développements urbains récents ont, quant à eux, envahis les coteaux et quelques secteurs de plaine sans grands ménagements, ni réflexions d'ensemble. Les « coups partis » des aménagements récents ne semblent pas témoigner de la même ambition qui avait jusque la guidé la croissance du bourg-chef-lieu.

Pour autant, l'implantation générale de la ville, son caractère patrimonial, la relation à la plaine (jardins, béals...) et à la Beaume, invite à reprojeter un avenir à long terme de ce centre historique notamment en jetant des liens pratiques et paysagers vers les communes riveraines de Lablachère et Rosière dans l'optique d'un projet de ville fédérateur.

10. Plateau des Gras

Domaine de la garrigue, le ressaut du plateau des Gras nous fait entrer dans le monde du calcaire. Creusé par de profondes et spectaculaires gorges (Beaume, Chassezac...), le plateau, situé à environ 50 à 80 mètres au dessus des plaines alentours, constitue un espace à part, du fait de ses caractéristiques difficiles. Sa géologie et sa végétation marquée par les bois de Buis donnent un paysage d'aspect sec, aride, peu pénétrable et même parfois hostile.

Alors que ses usages traditionnels ont quasiment disparu (agriculture, pâturage, exploitation forestière...) son hostilité (?) et ses qualités environnementales l'ont préservé jusqu'ici d'autres usages. Cependant, la pression urbaine et touristique qui s'étend alentour rend la pérennité de ce « vide » (peu d'usages, peu de valeur...) assez improbable. Cette situation nous invite à ré-inscrire ces espaces dans un projet collectif non plus dissocié ou en rupture avec le reste du territoire mais interagissant avec ce dernier.

11. Plaine du Chassezac

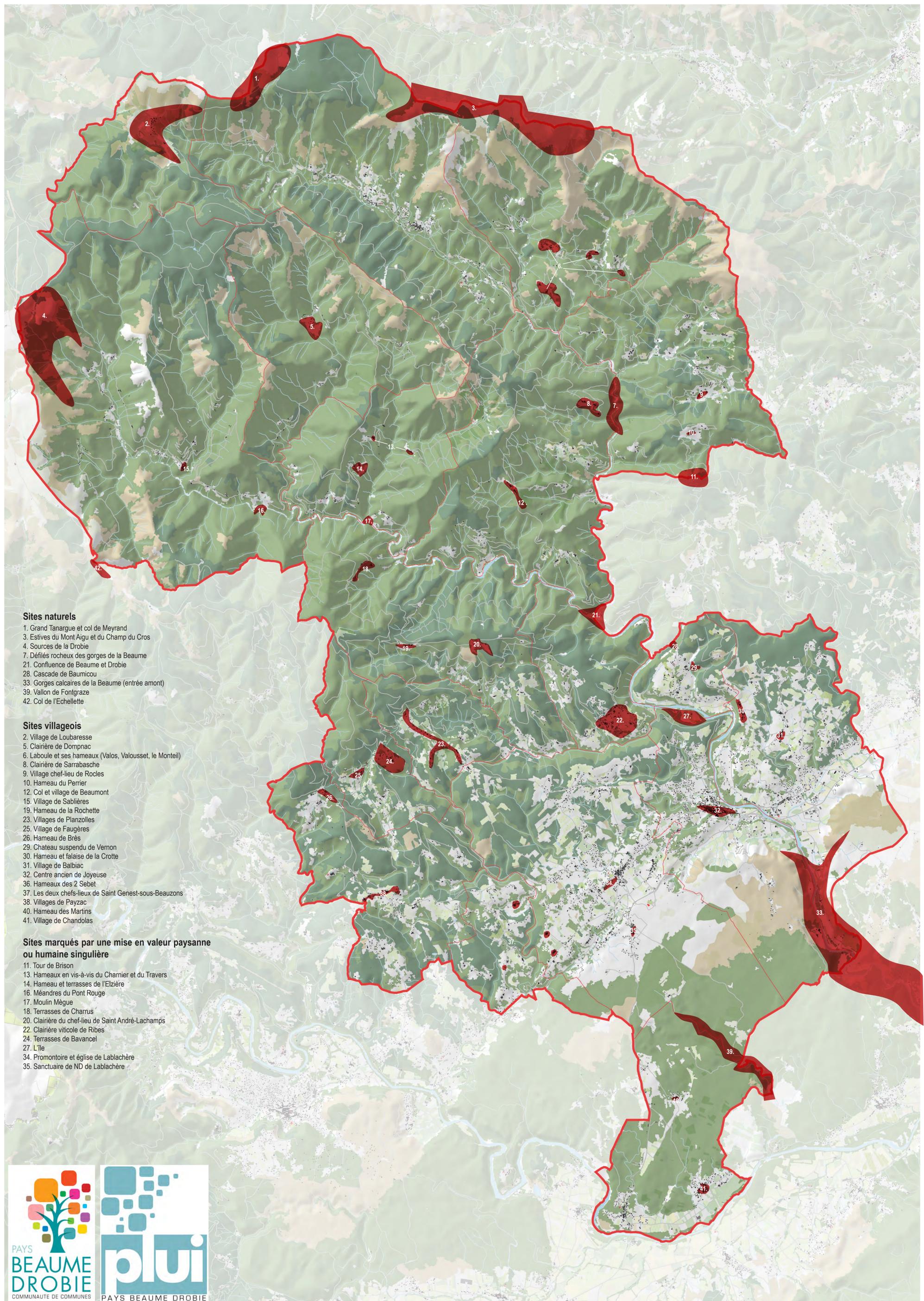
Les rives du Chassezac marquent la limite sud du territoire, l'entrée « côté méditerranée ». La plaine qu'il traverse fait partie de ces plaines fertiles, propices à l'agriculture, en particulier la viticulture, mais aussi le maraîchage et les cultures céréalières. Les bourgs villages et hameaux historiques sont implantés en limite des terres inondables et agricoles, s'appuyant sur les premiers reliefs des Gras.

Correspondances :
- *Délimitation PLH : Montagne*
- *Plan de Paysage PNR/SCoT : Ensemble paysager des Pentes / Unité paysagère de la Cévenne méridionale*

Correspondances :
- *Délimitation PLH : Piémont*
- *Plan de Paysage PNR/SCoT : Ensemble paysager des Piémonts / Unité paysagère du Piémont cévenol*

Correspondances
- *Délimitation PLH : Plaine*
- *Plan de Paysage PNR/SCoT : Ensemble paysager des Plainnes et fonds de vallées / Unité paysagère de l'Arc Aubenas - les Vans*

PETIT INVENTAIRE DES SITES DE BEAUME-DROBIE



Sites naturels

1. Grand Tanargue et col de Meyrand
3. Estives du Mont Aigu et du Champ du Cros
4. Sources de la Drobie
7. Défilés rocheux des gorges de la Beaume
21. Confluence de Beaume et Drobie
28. Cascade de Baumicou
33. Gorges calcaires de la Beaume (entrée amont)
39. Vallon de Fontgraze
42. Col de l'Echellette

Sites villageois

2. Village de Loubaresse
5. Clairière de Dompnac
6. Laboule et ses hameaux (Valos, Valouset, le Monteil)
8. Clairière de Sarbasche
9. Village chef-lieu de Rocles
10. Hameau du Perrier
12. Col et village de Beaumont
15. Village de Sablières
19. Hameau de la Rochette
23. Villages de Planzolles
25. Village de Faugères
26. Hameau de Brès
29. Château suspendu de Vernon
30. Hameau et falaise de la Crotte
31. Village de Balbiac
32. Centre ancien de Joyeuse
36. Hameaux des 2 Sebet
37. Les deux chefs-lieux de Saint Genest-sous-Beauzons
38. Villages de Payzac
40. Hameau des Martins
41. Village de Chandolais

Sites marqués par une mise en valeur paysanne ou humaine singulière

11. Tour de Brison
13. Hameaux en vis-à-vis du Chamier et du Travers
14. Hameau et terrasses de l'Elzière
16. Méandres du Pont Rouge
17. Moulin Mégue
18. Terrasses de Charrus
20. Clairière du chef-lieu de Saint André-Lachamps
22. Clairière viticole de Ribes
24. Terrasses de Bavancel
27. L'île
34. Promontoire et église de Lablachère
35. Sanctuaire de ND de Lablachère